

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2016

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction du Parti
COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du parti COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du parti COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dagenais Lapierre Simard et Associés ¹

Montréal, le 25 avril 2017

¹ Par Robert Dagenais, CPA auditeur, CA

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
PRODUITS		
Allocation du Directeur général des élections du Québec	2 382 734 \$	2 289 050 \$
Remboursement des dépenses électorales	72 845	262 574
Remboursement des frais d'audit	8 623	8 336
Contributions (note 3)	196 484	130 900
Adhésions	30 284	29 900
Revenus d'activités à caractère politique	27 255	22 076
Sommes versées en vertu d'une loi autre que la Loi électorale	91 538	74 592
Transferts des agents officiels	22 594	19 702
Revenus autres	6 065	8 521
Intérêts	<u>53</u>	<u>-</u>
	<u>2 838 475</u>	<u>2 845 651</u>
CHARGES		
Dépenses électorales	204 523	295 550
Transferts aux agents officiels	35 477	30 758
Salaires et charges sociales	944 922	839 246
Contractuels	220 038	152 374
Activités à caractère politique	179 941	202 615
Sondages et publicité	159 145	180 600
Déplacements et représentation	128 947	137 965
Charges locatives	273 433	240 995
Assurances	867	824
Frais de bureau	42 084	37 119
Location d'équipement et services	15 159	19 854
Télécommunications	117 037	219 170
Frais d'audit	17 246	16 671
Remboursement de contributions politiques	56 750	-
Honoraires professionnels	17 781	6 853
Intérêts et frais bancaires	8 340	7 253
Intérêts sur la dette à court terme	-	3 751
Intérêts sur la dette à long terme	7 206	12 183
Amortissement des immobilisations corporelles	6 994	8 326
Amortissement des actifs incorporels	<u>75 961</u>	<u>20 067</u>
	<u>2 511 851</u>	<u>2 432 174</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>326 624</u> \$	<u>413 477</u> \$

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	<u>Investi en immo- bilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>2016 Total</u>	<u>2015 Total</u>
SOLDE AU DÉBUT	135 672 \$	(281 961) \$	(146 289) \$	(559 766) \$
Excédent des produits sur les charges	(82 955)	409 579	326 624	413 477
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	<u>281 689</u>	<u>(281 689)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>334 406</u> \$	<u>(154 071)</u> \$	<u>180 335</u> \$	<u>(146 289)</u> \$

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

BILAN

31 DÉCEMBRE 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	171 440 \$	179 750 \$
Débiteurs (note 4)	154 328	120 814
Aides du Directeur général des élections du Québec à recevoir (note 5)	24 763	21 325
Frais payés d'avance	<u>36 606</u>	<u>23 568</u>
	387 137	345 457
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS (note 6)	<u>334 406</u>	<u>135 672</u>
	<u><u>721 543</u></u> \$	<u><u>481 129</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	252 108 \$	172 018 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>41 300</u>	<u>166 300</u>
	293 408	338 318
DETTE À LONG TERME (note 9)	<u>247 800</u>	<u>289 100</u>
	<u>541 208</u>	<u>627 418</u>
ACTIF NET (NÉGATIF)		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	334 406	135 672
NON AFFECTÉ	<u>(154 071)</u>	<u>(281 961)</u>
	<u>180 335</u>	<u>(146 289)</u>
	<u><u>721 543</u></u> \$	<u><u>481 129</u></u> \$
ÉVENTUALITÉS (note 10)		
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 11)		
AU NOM DE LA DIRECTION		
_____ chef du parti		
_____ représentant officiel		

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	326 624 \$	413 477 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 994	8 326
Amortissement des actifs incorporels	<u>75 961</u>	<u>20 067</u>
	409 579	441 870
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(33 514)	158 422
Aides du Directeur général des élections du Québec à recevoir	(3 438)	276 143
Frais payés d'avance	(13 038)	(23 568)
Créditeurs	<u>80 090</u>	<u>(58 051)</u>
	<u>439 679</u>	<u>794 816</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(7 769)
Acquisition d'actifs incorporels	<u>(281 689)</u>	<u>(131 072)</u>
	<u>(281 689)</u>	<u>(138 841)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	-	(254 349)
Remboursement de la dette à long terme	<u>(166 300)</u>	<u>(166 300)</u>
	<u>(166 300)</u>	<u>(420 649)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(8 310)	235 326
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) AU DÉBUT	<u>179 750</u>	<u>(55 576)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>171 440</u></u> \$	<u><u>179 750</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2016

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Coalition Avenir Québec - l'équipe François Legault est un parti politique qui a été autorisé par le Directeur général des élections du Québec en vertu de la Loi électorale du Québec, le 14 février 2012.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Comptabilité

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III et selon les directives du Directeur général des élections en cette matière.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Comptabilisation des produits

Le parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les produits découlant des contributions et des adhésions sont enregistrés dans l'exercice où les contributions sont effectuées et confirmées par le Directeur général des élections du Québec.

Les remboursements de dépenses sont comptabilisés dans l'exercice où les charges correspondantes ont été comptabilisées, à l'exception des remboursements finaux qui sont comptabilisés dans l'exercice durant lequel le rapport final a été soumis.

L'allocation du Directeur général des élections du Québec ainsi que les autres produits sont comptabilisés sur une base d'exercice.

Contributions reçues sous forme de fournitures et de services

Les contributions reçues sous forme de fournitures et de services, à l'exception du travail bénévole, sont comptabilisées à la juste valeur, s'il y a lieu et si le montant est déterminable. Sauf lorsque cela est requis en vertu de la Loi électorale du Québec, la valeur du travail bénévole n'est pas comptabilisée dans les états financiers.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le parti évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le parti détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le parti détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Le parti comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

3. CONTRIBUTIONS

Au cours de l'exercice, le parti a reçu des contributions pour un montant de 196 484 \$ (130 900 \$ en 2015) provenant de 2 381 électeurs (1 491 en 2015).

4. DÉBITEURS

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Taxes à la consommation à recouvrer	79 658 \$	108 334 \$
Contributions et adhésions à recevoir	9 525	6 720
Remboursements de l'agent officiel à recevoir	61 402	-
Autres	<u>3 743</u>	<u>5 760</u>
	<u>154 328 \$</u>	<u>120 814 \$</u>

5. AIDES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC À RECEVOIR

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Allocation et appariement à recevoir	17 263 \$	13 825 \$
Remboursement des frais d'audit à recevoir	<u>7 500</u>	<u>7 500</u>
	<u>24 763 \$</u>	<u>21 325 \$</u>

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2016

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

	2016		2015	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations corporelles				
Mobilier de bureau	40 342 \$	36 433 \$	3 909 \$	5 584 \$
Matériel informatique	<u>62 911</u>	<u>50 502</u>	<u>12 409</u>	<u>17 728</u>
	<u>103 253</u>	<u>86 935</u>	<u>16 318</u>	<u>23 312</u>
Actifs incorporels				
Logiciels et site web	135 111	56 459	78 652	112 360
Base de données	<u>281 689</u>	<u>42 253</u>	<u>239 436</u>	<u>-</u>
	<u>416 800</u>	<u>98 712</u>	<u>318 088</u>	<u>112 360</u>
	<u><u>520 053</u></u> \$	<u><u>185 647</u></u> \$	<u><u>334 406</u></u> \$	<u><u>135 672</u></u> \$

7. EMPRUNTS BANCAIRES

Le parti dispose d'une marge de crédit de 400 000 \$, remboursable à demande, portant intérêt au taux de base canadien de la banque. Elle est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang de 400 000 \$ sur les immobilisations corporelles du parti. Au 31 décembre 2016, ce crédit est inutilisé.

Crédit spécial à demande jusqu'à concurrence de 25 000 \$ utilisé au moyen de cartes Affaires émises par la banque. S'il y a lieu, le montant utilisé est présenté à même les créiteurs.

8. CRÉDITEURS

	2016	2015
Fournisseurs et frais courus	185 360 \$	107 521 \$
Salaires à payer	<u>66 748</u>	<u>64 497</u>
	<u><u>252 108</u></u> \$	<u><u>172 018</u></u> \$

COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2016

9. DETTE À LONG TERME

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Billet à terme remboursé au cours de l'exercice	- \$	125 000 \$
Emprunt contracté le 25 mars 2003, portant intérêt au taux préférentiel, remboursable par versements annuels de 41 300 \$, échéant en janvier 2023	<u>289 100</u>	<u>330 400</u>
	289 100	455 400
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>41 300</u>	<u>166 300</u>
	<u><u>247 800</u></u> \$	<u><u>289 100</u></u> \$

Les versements en capital au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2017	41 300 \$
2018	41 300 \$
2019	41 300 \$
2020	41 300 \$
2021	41 300 \$

10. ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice, le projet de loi n° 101, adopté et sanctionné le 10 juin 2016, a supprimé le délai de prescription civil de façon rétroactive après lequel une contribution ou une partie de contribution faite contrairement à la Loi électorale n'a pas été remise au Directeur général des élections du Québec et prévoit que l'ensemble de ces contributions doivent être versées au ministre des Finances. Il est actuellement impossible d'évaluer s'il y a eu des contributions non conformes qui pourraient être réclamées par le Directeur général des élections du Québec suite à l'application de cette loi.

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par le parti en vertu de baux totalisent 571 252 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2017	79 795 \$
2018	119 900 \$
2019	121 044 \$
2020	123 852 \$
2021	126 661 \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Le parti, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. Le parti est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses obligations financières.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le parti sont liés à l'encaisse et aux débiteurs.

Les sommes à recevoir par le parti sont principalement perçues du Directeur général des élections du Québec, telles que l'allocation, les contributions et le remboursement de dépenses électorales.

Pour l'allocation, le parti évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les contributions à recevoir, le parti ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants confirmés par le Directeur général des élections du Québec qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Pour les remboursements de dépenses électorales et les autres créances, le parti évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur la valeur de réalisation estimative.

Le parti est exposé au risque de crédit en raison de la concentration de l'encaisse d'un montant supérieur à l'assurance dépôt dans une seule institution financière reconnue.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. Le parti est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent le parti à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Variation des risques

L'exposition du parti aux risques n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

Liste des établissements financiers**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016**

<u>Nom et adresse</u>	<u>Succursale</u>	<u>Numéro de compte</u>
Banque Nationale du Canada 156 - 2600, Boulevard Laurier Québec (Québec) G1V 4T3	12721	
Banque Toronto-Dominion 3590, Boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 2V3	4720	

NOM DU PARTI

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, Bulletin B-1
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2016

SOURCES DE FINANCEMENT							
Entités autorisées		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Financement du DGE	Référence à la Loi électorale	Annuelles \$	Électorales \$	Annuelles \$	Électorales \$		
Allocations	Section I, Ch. Art. 82, 82.1	2 156 250,05	-			2 156 250,05	76,6%
Revenus d'appariement		Art. 82.2	226 484,00	-			226 484,00
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, Chap. II Art. 112	8 623,12				8 623,12	0,3%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I		72 844,89		-	72 844,89	2,6%
Total du financement du DGE		2 391 357,17	72 844,89		-	2 464 202,06	87,5%
Revenus autonomes	Tableau I	351 677,88		-		351 677,88	12,5%
Transferts des entités autorisées		-		-		-	
Total du financement du parti et des instances		2 743 035,05	72 844,89	-	-	2 815 879,94	100%
Financement total		2 815 879,94		-			

UTILISATION DU FINANCEMENT								
Dépenses		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
	Référence à la Loi électorale	Annuelle \$	Électorale \$	Annuelle \$	Électorale \$			
Administration courante	Tableau II	1 000 044,07		-		1 000 044,07	35,5%	
Communication et diffusion d'un programme politique		573 820,73		-		573 820,73	20,4%	
Coordination de l'action politique		641 235,84		-		641 235,84	22,8%	
Transferts aux entités autorisées		-		-		-		
Dépenses ayant trait aux élections				217 405,62		-	217 405,62	7,7%
Autres dépenses		56 750,00		-		56 750,00	2,0%	
Total des dépenses du parti et des instances			2 271 850,64	217 405,62	-	-	2 489 256,26	88,4%
Dépenses totales		2 489 256,26		-				
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses		326 623,68		-		326 623,68		
Annuelles :		471 184,41 \$						
Électorales :			(144 560,73) \$					
Variation du financement par les postes du bilan								
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	(8 310,05)		-		(8 310,05) \$	-0,3%	
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autre que la trésorerie		(113 054,90)		-		(113 054,90) \$	-4,0%	
Acquisition (disposition) des actifs à long terme		281 688,75		-		281 688,75 \$	10,0%	
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme		166 299,88		-		166 299,88 \$	5,9%	
Financement total utilisé		2 815 879,94		-		2 815 879,94 \$	100%	

Déclaration du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

_____ Date

_____ Signature du représentant officiel

NOM DU PARTI

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2016

TABLEAU I : REVENUS

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	\$	\$	
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES				
<i>Avances et remboursements du DGE</i>	72 844,89	262 574,02	-	Ligne 5
<i>Moins : remboursement d'avances excédentaires</i>	-	-	-	Ligne 21
Total du remboursement des dépenses électorales	72 844,89	262 574,02	-	
REVENUS AUTONOMES				
<i>Contributions</i>	196 484,00	130 899,99	-	Ligne 1 (Annexe 3)
<i>Adhésions (cartes de membres)</i>	30 284,00	29 900,00	-	Ligne 2
<i>Revenus d'activités politiques</i>	27 255,00	22 075,55	-	Ligne 3
<i>Revenus accessoires</i>	6 063,87	8 521,03	-	Ligne 4
<i>Remboursement TPS/TVQ</i>	91 537,81	74 591,54	-	
<i>Intérêts gagnés</i>	53,20	-	-	Ligne 9
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	Ligne 10 à 18
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	
Total des revenus autonomes	351 677,88	265 988,11	-	
TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES				
<i>Des instances au parti</i>				
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-	-	-	
<i>Autres revenus de transferts</i>	-	-	-	
Total des transferts des instances au parti	-	-	-	
<i>Du parti aux instances</i>			-	Ligne 6
<i>Entre instances</i>			-	Ligne 7
Total des transferts	-	-	-	

TABLEAU II : DÉPENSES

	\$	\$	\$	
ADMINISTRATION COURANTE				
<i>Salaires et charges sociales</i>				
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	207 855,35	150 489,86		
<i>Recrutement de membres et financement</i>	53 302,57	92 987,20		
<i>Personnel administratif et informatique</i>	191 084,59	106 564,07		
<i>Charges sociales</i>	48 586,47	40 172,69		
Total partiel	500 828,98	390 213,82		
<i>Honoraires et autres rémunérations</i>				
<i>Administration</i>	35 075,13	76 795,17		
<i>Vérification (audit)</i>	17 246,25	16 671,38		
<i>Juridiques</i>	17 781,43	6 853,09		
<i>Autres (préciser)</i>	-	-		
Total partiel	70 102,81	100 319,64		
<i>Locaux et frais afférents</i>				
<i>Loyer</i>	274 625,16	245 194,22	-	Ligne 30
<i>Taxes foncières et assurances</i>	867,12	823,52		
<i>Entretien et réparations</i>	11 037,60	10 117,80		
<i>Chauffage et électricité</i>	-	-		
<i>Amortissement bâtiments et améliorations locatives</i>	-	-		
Total partiel	286 529,88	256 135,54	-	
<i>Fonctionnement</i>				
<i>Télécommunications</i>	33 627,27	26 509,57	-	Ligne 31
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	42 084,14	37 119,12	-	Ligne 28
<i>Location et entretien des équipements</i>	44 331,81	125 084,74		
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	-	558,82		
<i>Amortissement mobilier et équipements</i>	6 993,61	8 326,11		
Total partiel	127 036,83	197 598,36	-	
<i>Frais financiers</i>				
<i>Intérêts sur emprunts</i>	7 205,54	15 933,91	-	Ligne 20
<i>Frais de service et d'administration</i>	8 340,03	7 252,72	-	Ligne 33
Total partiel	15 545,57	23 186,63	-	
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-	Ligne 34 à 41
Total administration courante	1 000 044,07	967 453,99	-	

NOM DU PARTI
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2016

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	C	\$	
COMMUNICATIONS ET DIFFUSION D'UN PROGRAMME POLITIQUE				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	299 637,43	175 292,58		
Publicité	158 076,19	179 067,00	-	Ligne 29
Réseaux sociaux et sites Web	39 077,62	67 575,52		
Relations publiques	1 068,38	1 533,45		
Frais de déplacement et de représentation	-	-		
Amortissement logiciels et sites Web	75 961,11	20 067,26		
Autres (préciser)	-	-		
Total communications et diffusion d'un programme politique	573 820,73	443 535,81	-	
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	329 418,82	349 319,24		
Activités de financement	-	-		Ligne 25
Activités politiques	5 529,84	80 841,16	-	
Frais de participation: réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	306 287,18	264 716,63	-	Ligne 27
Autres (préciser)	-	-		
Total partiel	641 235,84	694 877,03	-	
Dépenses de campagne à la direction	-	-		
Moins : Remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-	-		
Total partiel	-	-		
Total coordination de l'action politique	641 235,84	694 877,03	-	
TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti			-	Ligne 22
Du parti aux instances				
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-		
Autres dépenses de transfert	-	-		
Total des transferts du parti aux instances	-	-		
Entre instances			-	Ligne 23
Total des transferts aux entités autorisées	-	-	-	
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS				
Transferts aux agents officiels	35 477,34	30 758,21	-	Ligne 24
Dépenses préélectorales et postélectorales	-	-		
Dépenses électorales attribuables aux agents officiels	204 522,66	295 550,06	-	Ligne 26
Moins : Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-		
Dépenses électorales remboursées par les agents officiels	-	-		
Fermeture du fonds électoral	(22 594,38)	(19 701,75)	-	Ligne 8
Autres : (préciser)	-	-		
Total des dépenses ayant trait aux élections	217 405,62	306 606,52	-	
AUTRES DÉPENSES				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	56 750,00	-	-	Ligne 32
Amendes et pénalités	-	-		
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-		
Autres (préciser)	-	-		
Total autres dépenses	56 750,00	-	-	
Total des dépenses du parti et des instances	2 489 256,26	2 412 473,35	-	

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
	\$	\$	\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	171 440,39	179 731,48	-
Petite caisse	-	18,96	-
Placements encaissables sur demande	-	-	
Marge(s) de crédit bancaire	-	0,00	
Total de la trésorerie	171 440,39	179 750,44	
Variation de la trésorerie		(8 310,05)	-